

IHP+ in brief

A synthesis of Examen de l'engagement de la société civile dans les processus nationaux en matière de politique de santé, appuyés par le Programme de petites allocations du Fonds d'action pour une politique de santé (Health Policy Action Fund - HPAF).



Examen de l'engagement de la société civile dans les processus nationaux en matière de politique de santé, appuyés par le Programme de petites allocations du Fonds d'action pour une politique de santé

Contexte

IHP+ a créé le Programme de petites allocations du Fonds d'action pour une politique de santé (Health Policy Action Fund - HPAF) afin de consolider l'engagement de la société civile dans les politiques nationales de santé, et dans les processus de suivi et de redevabilité au niveau des pays. Fin 2009, suite à un processus d'appel d'offres, Oxfam a obtenu le contrat de gestion du Fonds et a octroyé 23 allocations au cours de deux phases de financement en 2010 et 2012. En octobre 2013, le IHP+ a demandé à Dalberg Global Development Advisors d'examiner le HPAF pour préciser de quelle manière les allocations soutenaient l'engagement de la société civile dans les processus nationaux de santé. Dalberg a examiné toute la documentation, passé en revue tous les bénéficiaires et interrogé plusieurs parties prenantes.

Points clés

Les conclusions de l'examen ont montré que le HPAF a un rôle unique à jouer et s'en acquitte avec succès. Il encourage les OSC à participer aux processus nationaux de définition des politiques de santé, de suivi et de redevabilité, tout en leur permettant de contribuer au niveau national en apportant des observations venant de la base.

Les OSC travaillant dans les pays du IHP+ œuvrent dans des contextes très variés qui dépendent des facteurs suivants : le niveau d'engagement des OSC ; la mesure dans laquelle un gouvernement est disposé à travailler avec les OSC ; où en sont les processus d'efficacité de l'aide et du développement et leur degré de réussite ; et la cohésion et les capacités de la société civile dans le secteur de la santé. Les contextes, les besoins et les accomplissements des OSC étaient tellement variés qu'il n'était pas possible de tirer des conclusions universelles. Pourtant, on constate que le HPAF a donné lieu à des résultats positifs manifestes. Les allocations ont permis aux OSC de consolider certaines de leurs capacités, notamment :

- Participer à des processus spécifiques d'efficacité de l'aide et de coopération au développement
- Dialoguer avec les responsables politiques nationaux sur les politiques de santé
- Participer à l'évaluation conjointe des stratégies et plans opérationnels dans le secteur de la santé
- Assurer un suivi et la redevabilité des gouvernements et des donateurs d'aide.

Les OSC ont dans l'ensemble moins progressé dans deux domaines particuliers : le suivi des progrès des gouvernements et des partenaires du développement par rapport aux engagements du pacte ; et la participation aux revues conjointes du secteur de la santé. La deuxième phase de

financement a été plus réussie que la première en ce qui concerne la réalisation des objectifs généraux du HPAF.

Les points suivants sont ressortis de l'examen :

- Le IHP+ doit continuer à financer un soutien aux OSC grâce un programme d'allocations.
- Afin d'augmenter encore l'engagement de la société civile dans les processus nationaux de définition des politiques, de planification et de redevabilité, le soutien apporté par le IHP+ doit prioriser le renforcement des coalitions et réseaux nationaux d'OSC dans les pays, dès lors que ceux-ci existent.
- Presque toutes les OSC ont partagé avec d'autres OSC les enseignements tirés de leurs expériences mais ceci doit aller bien plus loin pour être réellement efficace. Un soutien supplémentaire axé sur le renforcement des capacités serait une composante importante de tout programme futur de soutien aux OSC.
- Rares sont les OSC qui examinent leurs activités dans le secteur de la santé du point de vue de l'efficacité de l'aide ; les processus d'efficacité de la coopération au développement doivent être présentés et communiqués d'une manière qui soit pertinente pour les OSC.
- Tous les partenaires du IHP+ ont un rôle à jouer dans la promotion de l'engagement des OSC et doivent activement les encourager à davantage collaborer avec les organismes de coordination de la santé dans les pays, tels que les comités directeurs du secteur de la santé et les groupes de partenaires de la santé.

Suivi

Le rapport propose quatre modèles possibles pour le soutien futur apporté par le IHP+ ; ces modèles ont depuis été examinés par le Comité directeur du IHP+. A court terme, le IHP+ apportera son soutien à un nouveau cycle de petites allocations aux OSC dans lequel l'approche existante sera ajustée de manière à tenir compte des conclusions de ce rapport. A plus long terme, la faisabilité d'un élargissement plus ambitieux de l'approche est actuellement étudiée, un élargissement qui permettrait de soutenir plus de bénéficiaires dans davantage de pays, pour plus longtemps, et qui inclurait de nouvelles dispositions institutionnelles.

Reference

Dalberg Global Development Advisors (2013), Review of Civil Society Engagement in National Health Policy Processes supported through the Health Policy Action Fund Small Grants Program